

Études sur la Parole

Seconde épître de Pierre

destinées à aider le chrétien dans la lecture du Saint Livre

J.N. Darby

La seconde épître de Pierre est encore plus simple que la première. Elle est écrite, ainsi que celles de Jude et de Jean, essentiellement en vue des séducteurs qui, avec de belles promesses de liberté, entraînaient les âmes dans le péché et la licence, niant la venue de Christ, et, de fait, reniant tous Ses droits sur eux. L'épître avertit les mêmes chrétiens à qui la première était adressée, signalant les traits caractéristiques de ces faux docteurs ; les dénonçant de la manière la plus énergique ; expliquant la longue patience de Dieu et annonçant un jugement qui, comme le fait Sa patience, conviendrait à la majesté de Celui qui devait l'exécuter.

Mais, avant de donner ces avertissements, qui commencent avec le second chapitre, l'apôtre exhorte les chrétiens à affermir leur propre appel et leur élection — non pas, évidemment, dans le cœur de Dieu, mais, de fait, dans leurs propres cœurs et dans la vie pratique, en marchant de manière à ne pas broncher ; de sorte que le témoignage de la part qu'ils avaient en Christ fût toujours clair et qu'une abondante entrée leur fût donnée.

Ces exhortations sont fondées :

1° Sur ce qui est déjà donné aux chrétiens ;

2° Sur ce qui est à venir — savoir : la manifestation de la gloire du royaume. En touchant ce dernier point, Pierre indique une part encore plus excellente — l'étoile brillante du matin, le Christ céleste Lui-même et notre association avec Lui avant qu'Il paraisse comme le soleil de justice [Mal. 4, 2].

3° Nous verrons que les exhortations sont fondées aussi sur une autre base — savoir : la dissolution des cieux et de la terre [3, 10], démontrant ainsi l'instabilité de tout ce sur quoi l'incrédulité se fondait, et donnant, par la même raison, un avertissement solennel aux saints, pour les amener à marcher dans la sainteté.

L'apôtre désigne ses frères comme ceux qui avaient reçu en partage la même précieuse foi que lui-même, par la fidélité de Dieu¹ aux promesses faites aux pères, car c'est là, certainement ici, la force du mot « justice ». La fidélité du Dieu d'Israël avait donné à Son peuple cette foi (c'est-à-dire le christianisme) qui leur était si précieuse.

La foi est, ici, la part que nous avons maintenant dans les choses que Dieu donne, révélées comme vérités dans le christianisme, lorsque les choses promises ne sont pas encore arrivées. C'était de cette manière que les Juifs croyants devaient posséder le Messie et tout ce que Dieu donnait en Lui, comme le Seigneur a dit : « Que votre cœur ne soit pas troublé ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures... je vais vous préparer une place » [Jean 14, 1-2]. C'est-à-dire : « Vous ne possédez pas Dieu visiblement ; vous jouissez de Lui en croyant en Lui. Il en est de même quant à moi : vous ne me posséderez pas corporellement, mais vous jouirez de tout ce qui est en moi — la justice et toutes les promesses de Dieu — en croyant ». C'est ainsi que ces

1 On peut traduire : « de notre Dieu et Sauveur Jésus Christ », et peut-être doit-on traduire ainsi, puisqu'il s'agit de la fidélité de Dieu à Ses promesses. L'épître aux Hébreux insiste aussi sur ce que Jésus est Jéhovah.

Juifs croyants, auxquels Pierre écrivait, possédaient le Seigneur ; ils avaient reçu cette précieuse foi.

Pierre leur souhaite, comme toujours, « la grâce et la paix », en ajoutant : « dans la connaissance de Dieu et de Jésus notre Seigneur ». La connaissance de Dieu et de Jésus est le centre et le soutien de la foi, ce qui la nourrit ; elle se développe et s'accroît divinement dans cette connaissance qui la garantit aussi des vaines pensées des séducteurs. Mais il y a une puissance vivante dans cette connaissance — une puissance divine dans ce que Dieu est pour les fidèles — comme il est révélé dans cette connaissance à la foi ; et cette puissance divine nous a donné tout ce qui regarde la vie et la piété. Par la connaissance réalisante que nous possédons de Celui qui nous a appelés, cette puissance divine devient utile et efficace pour tout ce qui appartient à la vie et à la piété — « la connaissance de celui qui nous a appelés par la gloire et par la vertu ».

Ainsi, nous trouvons ici l'appel de Dieu, nous invitant à poursuivre la gloire comme notre but, en remportant par la vertu — le courage spirituel — la victoire sur tous les ennemis que nous rencontrons sur notre route. Ce n'est pas une loi donnée à un peuple déjà rassemblé, mais la gloire proposée, pour qu'on l'atteigne par l'énergie spirituelle. En outre, nous avons la puissance divine, agissant, selon sa propre efficacité, pour la vie de Dieu en nous, et pour la piété.

Qu'il est précieux de savoir que la foi peut disposer de cette puissance divine, réalisée dans la vie de l'âme et la dirigeant vers la gloire comme but ! Quelle sauvegarde contre les efforts de l'ennemi, si nous sommes vraiment établis dans la conscience de cette puissance divine, opérant en grâce en notre faveur ! Le cœur est amené à faire de la gloire son objet ; et la vertu, la force de la vie spirituelle, se développe sur le chemin qui y conduit. La puissance divine nous a donné tout ce qui est nécessaire.

Or, en rapport avec ces deux choses — savoir la gloire et l'énergie de la vie — de très grandes et précieuses promesses nous sont données ; car toutes les promesses en Christ se développent, soit dans la gloire, soit dans la vie qui y conduit. Par le moyen de ces promesses, nous participons à la nature divine ; car cette puissance divine, qui se réalise dans la vie et dans la piété, se rapporte à ces grandes et précieuses promesses qui ont trait ou à la gloire, ou à la vertu dans la vie qui y conduit — c'est-à-dire que c'est la puissance divine qui se développe, en réalisant la gloire et la marche céleste qui la caractérise dans sa nature. Nous sommes ainsi rendus moralement participants de la nature divine par la puissance divine agissant en nous et fixant l'âme sur ce qui est révélé divinement. Précieuse vérité ! Privilège si élevé, et qui nous rend capables de jouir de Dieu Lui-même, en même temps que de tout bien !

Par la même action de cette puissance divine, nous échappons à la corruption qui est dans le monde par la convoitise ; car la puissance divine nous en délivre. Non seulement nous n'y succombons pas, mais nous sommes occupés ailleurs, et l'action de l'ennemi sur la chair est écartée ; les désirs dont on ne savait se purifier, sont enlevés ; la relation vicieuse du cœur avec son objet cesse. C'est une vraie délivrance : on est maître de soi-même à cet égard ; on est libre du péché.

Or, il ne suffit pas d'avoir échappé par la foi à l'empire même intérieur des désirs de la chair ; il faut encore ajouter à la foi — à cette foi qui réalise la puissance divine et la gloire de Christ qui va être révélée — la vertu. C'est la première chose. C'est, nous l'avons dit, le courage moral qui surmonte les difficultés et gouverne le cœur, en tenant en bride tout mouvement de la vieille nature. Elle est une énergie par laquelle le cœur est maître de lui-même et sait choisir le bien et rejeter le mal comme une chose vaincue et indigne de lui-même. C'est bien la grâce, mais, ici, l'apôtre parle du fait lui-même, comme il est réalisé dans le cœur, et non pas de sa source. J'ai dit que c'est la première chose, parce que, en pratique, ce gouvernement de soi-même — cette vertu, cette énergie morale — est la délivrance du mal, et rend possible la communion avec Dieu. C'est la seule chose qui donne de la réalité à tout le reste, car, sans la vertu, nous ne sommes pas réellement avec Dieu. La

puissance divine peut-elle se déployer dans le relâchement de la chair? Et si nous ne sommes pas réellement avec Dieu — si la nouvelle nature n'est pas en activité — la connaissance n'est que l'enflure de la chair, la patience, une qualité naturelle, ou de l'hypocrisie, et ainsi pour le reste. Mais lorsque cette vertu est là, il est très précieux d'y ajouter la connaissance. Nous avons alors la sagesse et l'intelligence divines pour diriger notre marche : le cœur est élargi, sanctifié, spirituellement développé par une connaissance de Dieu plus complète et plus profonde, qui agit dans le cœur et se reflète dans la marche. Nous sommes gardés de bien des erreurs — nous sommes plus humbles, plus sobres : nous savons mieux où est notre trésor et ce qu'il est ; nous savons que tout le reste n'est que vanité et entrave. Il s'agit donc, ici, de la vraie connaissance de Dieu.

Pour celui qui marche ainsi dans la connaissance de Dieu, la chair, la volonté, les désirs sont brisés et tout à fait amoindris dans leur force pratique, et disparaissent comme habitudes du cœur ; on ne les nourrit pas. Nous sommes modérés, nous nous contraignons, nous ne nous laissons pas aller à nos désirs, la tempérance s'ajoute à la connaissance. L'apôtre ne parle pas de la marche, mais de l'état du cœur dans la marche. Ainsi gouverné, et la volonté étant tenue en bride, on supporte les autres avec patience ; et les circonstances par lesquelles il faut passer sont endurées selon la volonté de Dieu quelles qu'elles puissent être. Nous ajoutons la patience à la tempérance. Alors le cœur, la vie spirituelle est libre de jouir de ses vrais objets — principe d'une haute importance dans la vie chrétienne. Lorsque la chair agit, d'une manière ou d'une autre (même si son action est purement intérieure), s'il y a une chose quelconque, à l'égard de laquelle la conscience devrait être exercée, l'âme ne peut avoir la jouissance de la communion de Dieu dans la lumière, parce qu'alors l'effet de la lumière est de mettre la conscience en exercice. Mais, lorsque la conscience n'a rien qui ne soit déjà jugé dans la lumière, l'homme nouveau est en activité relativement à Dieu, soit en jouissant de la joie de Sa présence, soit en Le glorifiant par une vie caractérisée par la piété. Nous jouissons de la communion de Dieu, nous marchons avec Dieu ; nous ajoutons à la patience, la piété.

Le cœur étant ainsi dans la communion de Dieu, l'affection coule librement vers ceux qui Lui sont chers et qui, participant à la même nature, font ressortir nécessairement les affections du cœur spirituel : l'amour fraternel se développe.

Il y a un autre principe qui couronne, gouverne et caractérise tous les autres, c'est la charité, l'amour proprement dit. L'amour est, au fond, la nature de Dieu Lui-même, la source et la perfection de toutes les autres qualités qui ornent la vie chrétienne. La distinction entre l'amour et l'affection fraternelle est d'une haute importance ; le premier, comme nous venons de le dire, est vraiment la source d'où découle la dernière ; mais comme cette affection fraternelle existe dans des hommes mortels, elle peut être mêlée dans son exercice avec des sentiments purement humains, avec des affections individuelles, avec l'effet des traits personnels, ou celui des habitudes, des convenances de caractère. Rien n'est plus doux que les affections fraternelles, leur maintien est de la plus haute importance pratique dans l'Assemblée ; mais elles peuvent dégénérer, comme elles peuvent se refroidir ; et, si l'amour, si Dieu ne tient pas la première place, elles peuvent le remplacer — le mettre de côté — l'exclure. L'amour divin, qui est la nature même de Dieu, dirige, règle l'affection fraternelle, et lui donne son caractère ; autrement, c'est ce qui nous est agréable à nous — c'est-à-dire notre propre cœur — qui nous gouverne. Si l'amour divin me gouverne, j'aime tous mes frères ; je les aime, parce qu'ils appartiennent à Christ ; il n'y a pas de partialité. Je jouirai davantage d'un frère spirituel, mais je m'occuperai de mon frère faible avec un amour qui s'élève au-dessus de sa faiblesse et en tient compte avec tendresse. Je m'occuperai du péché de mon frère, pour l'amour de Dieu, pour restaurer mon frère, en le reprenant, s'il est nécessaire ; si l'amour divin est en exercice, l'amour fraternel, ou son nom, ne peuvent être associés à la désobéissance. Dieu, en un mot, aura Sa place dans toutes mes relations. Exiger l'amour fraternel d'une manière qui exclue les exigences de ce que Dieu est et de Ses droits sur nous, c'est exclure Dieu de la

manière la plus plausible pour satisfaire nos propres cœurs. L'amour divin, donc, qui agit selon la nature, le caractère et la volonté de Dieu, est ce qui doit diriger et caractériser toute notre marche chrétienne, et avoir autorité sur tous les mouvements de nos cœurs. Sans cela tout ce que les affections fraternelles peuvent faire, c'est de substituer l'homme à Dieu. L'amour divin est le lien de la perfection [Col. 3, 14], car c'est Dieu qui est amour [1 Jean 4, 8, 16], travaillant en nous et se faisant l'objet dominant de tout ce qui se passe dans le cœur.

Or, si ces choses se trouvent en nous, la connaissance de Jésus ne sera pas stérile dans nos cœurs. Par contre, si elles manquent, nous sommes aveugles, nous ne voyons pas loin dans les choses de Dieu, notre vue est bornée, limitée par l'étroitesse d'un cœur gouverné par sa propre volonté et détourné par ses propres convoitises. Nous oublions que nous avons été purifiés de nos péchés d'autrefois; nous perdons de vue la position que le christianisme nous a faite. Cet état de choses n'est pas la perte de l'assurance, mais l'oubli de la vraie position chrétienne, dans laquelle nous sommes introduits — la pureté en contraste avec les voies du monde.

C'est pourquoi nous devons user de diligence pour avoir la conscience de notre élection fraîche et forte, de manière à marcher dans la liberté spirituelle. En le faisant, nous ne broncherons pas, et ainsi une entrée abondante dans le royaume éternel deviendra notre partage. Ici, comme partout, nous voyons que l'esprit de l'apôtre est occupé du gouvernement de Dieu, en en faisant l'application à Ses voies envers les fidèles, eu égard à la conduite de ceux-ci et aux conséquences pratiques de cette conduite. Il ne s'agit pas de pardon ou de salut d'une manière absolue, mais du royaume — de la manifestation de la puissance de Celui qui juge justement — duquel le sceptre est un sceptre de justice. En marchant dans les voies de Dieu, nous avons part à ce royaume, en y entrant avec assurance, sans difficulté, sans cette hésitation d'âme qu'éprouvent ceux qui contristent le Saint Esprit et se font une mauvaise conscience, et qui se permettent des choses qui ne s'accordent pas avec le caractère du royaume, ou qui, par leur négligence, montrent que leur cœur n'y est pas. Si, au contraire, le cœur est attaché au royaume et que nous marchions dans des voies qui conviennent au royaume, notre conscience est en harmonie avec sa gloire. Le chemin est ouvert devant nous : nous voyons dans le lointain, et nous allons en avant sans entraves sur notre chemin. Rien ne nous détourne, parce que nous marchons dans le chemin qui conduit au royaume, occupés des choses qui lui conviennent. Dieu n'a pas de controverse avec une âme qui marche ainsi. L'entrée du royaume lui est largement ouverte, selon les voies du gouvernement de Dieu.

L'apôtre veut donc rappeler ces choses aux chrétiens, quoiqu'ils les sachent, se proposant, aussi longtemps qu'il serait dans sa tente terrestre, de réveiller leurs cœurs purs, pour qu'ils se rappelaient ces choses; car il devait bientôt déposer son vase terrestre, comme le Seigneur le lui avait dit : et en leur écrivant ainsi, il prenait soin qu'ils s'en souvinsent toujours.

On voit bien que Pierre ne s'attendait ni à ce que d'autres apôtres fussent suscités, ni à une succession ecclésiastique, qui les remplacerait comme gardiens de la foi, ou comme ayant une autorité suffisante pour être un fondement pour la foi des fidèles. Il avait à pourvoir lui-même à cela, afin que, lorsqu'il serait délogé, les fidèles trouvassent, de sa part, quelque chose qui leur rappellerait les enseignements qu'il leur avait donnés. Voilà pourquoi il a écrit son épître.

L'importance divine et la certitude de ce qu'il enseignait en valaient la peine. Nous n'avons pas, dit l'apôtre, suivi des fables artificieusement imaginées, quand nous vous avons fait connaître la puissance et la venue de notre Seigneur Jésus Christ, mais nous avons été témoins oculaires de Sa majesté.

L'apôtre parle, comme ses paroles le montrent clairement, de la transfiguration. Je fais ici cette observation, pour mieux faire comprendre que, dans sa pensée de la venue du Seigneur, il ne va pas au-delà de Son apparition en gloire. Pour le moment, le Seigneur

était caché à ceux qui se confiaient en Lui : c'était là une grande épreuve de leur foi, car les Juifs étaient habitués, nous le savons, à attendre un Messie visible et glorieux. Ils devaient apprendre à croire sans voir ; et leur foi recevait un magnifique appui dans le fait que l'apôtre, qui les enseignait, et ses deux compagnons, avaient vu, de leurs propres yeux, la gloire de Christ manifestée — ils l'avaient vue se déployer devant eux avec celle d'anciens fidèles qui avaient part à Son royaume. À ce moment, Jésus reçut comme témoignage de Dieu le Père, honneur et gloire ; une voix Lui étant adressée de la gloire magnifique — de cette nuée qui, pour le Juif, était la demeure bien connue du Dieu Très-haut — Le reconnaissant pour Son Fils bien-aimé ; voix que les trois apôtres avaient aussi entendue (comme ils avaient vu Sa gloire), lorsqu'ils avaient été avec Lui sur la sainte montagne².

On voit ici que c'est la gloire du royaume, et non la demeure dans la maison du Père pour toujours avec le Seigneur, qui occupe l'apôtre. C'est une manifestation à des hommes vivant sur la terre ; c'est la puissance du Seigneur, la gloire qu'Il reçoit de Dieu le Père, comme le Messie, reconnu pour être Son Fils, et couronné de gloire et d'honneur aux yeux du monde. C'est dans le royaume éternel que l'apôtre veut que l'entrée leur soit largement donnée [v. 11]. C'est la puissance et la gloire que Christ a reçues de Dieu, qu'il a vues et auxquelles il rend témoignage. Nous posséderons bien cette gloire, mais elle n'est pas notre part proprement dite ; car cette part appartient au dedans de la maison ; nous sommes l'Épouse de l'Agneau, et cette part-là ne se montre pas au monde. Au reste, pour ce qui regarde l'Assemblée, les deux choses ne peuvent se séparer ; si nous sommes l'Épouse, nous participerons sûrement à la gloire du royaume³. Pour le Juif, habitué à attendre cette gloire (quelles que fussent les idées qu'il s'en faisait), le fait que l'apôtre l'avait vue, était d'une importance incalculable. C'était la gloire céleste du royaume, ainsi qu'elle sera manifestée au monde, gloire qui sera vue quand le Seigneur reviendra en puissance (comp. Marc 9, 1). C'est une gloire communiquée, qui vient de la gloire magnifique. En outre, les témoignages des prophètes se rapportent à la gloire qui a été manifestée ; ils ont parlé du royaume et de la gloire, et l'éclat de la transfiguration a donné une magnifique confirmation à leurs paroles. Nous avons, dit l'apôtre, les paroles des prophètes confirmées. Ces paroles proclamaient, en effet, la gloire du royaume qui allait venir, et le jugement du monde qui donnerait lieu à son établissement sur la terre. Cette proclamation était une lumière dans les ténèbres de notre monde, lieu vraiment obscur qui n'avait d'autre lumière que le témoignage que Dieu avait rendu, par les prophètes, de ce qui devait lui arriver et du royaume à venir, dont la clarté chasserait finalement les ténèbres de la séparation d'avec Dieu, dans laquelle ce monde gît. La prophétie était une lampe qui luisait pendant les ténèbres de la nuit ; mais il y avait une autre lumière pour ceux qui veillaient.

Pour le résidu des Juifs, le soleil de justice se lèvera avec la guérison dans ses ailes ; les méchants seront foulés comme des cendres sous les pieds des justes [Mal. 4, 2-3]. Le chrétien, instruit de ses propres privilèges, connaît le Seigneur autrement, quoiqu'il croie à ces solennelles vérités. Il veille pendant la nuit qui est déjà fort avancée [Rom. 13, 12]. Il voit dans son cœur, par la foi⁴, l'aube du jour et le lever de l'étoile brillante du matin. Il connaît le Seigneur, tel que le connaissent ceux qui croient en Lui avant qu'Il soit manifesté, en Lui qui vient pour la pure et céleste joie des siens, avant que la clarté du jour resplendisse. Ceux qui veillent, voient l'aube du jour ; ils voient l'étoile du matin. Ainsi, nous avons notre

2 En Luc 9, la partie la plus élevée de la bénédiction est placée devant nous. Ils eurent peur quand **ils** entrèrent dans la nuée. Dieu avait, de la nuée, parlé face à face avec Moïse [Deut. 5, 4], mais ici ils y entrent. Le caractère céleste et éternel, ce qui est perpétuel autant que moral, se montre beaucoup plus en Luc.

3 Comparez Luc 12, où la joie dans la maison est liée avec le fait de veiller ; l'héritage avec le service.

4 Voici la construction de la phrase : « Nous avons aussi la parole prophétique rendue plus ferme, à laquelle vous faites bien d'être attentifs (comme à une lumière qui brille dans un lieu obscur), jusqu'à ce que le jour ait commencé à luire et que l'étoile du matin se soit levée dans vos cœurs ».

part en Christ ; non pas dans le jour seulement, et selon que les prophètes ont parlé de Lui : tout cela se rapporte à la terre, quoique la bénédiction vienne d'en haut ; nous avons le secret de Christ et de notre union avec Lui, le secret de Sa venue pour nous recevoir comme l'étoile du matin, avant que le jour arrive. Nous sommes à Lui pendant la nuit ; nous serons avec Lui, selon la vérité de ce lien céleste, qui nous attache à Lui comme mis à part pour Lui-même, quand le monde ne le voit pas. Nous serons réunis à Lui, avant que le monde Le voie, afin que nous jouissions de Lui-même et afin que le monde nous voie avec Lui lorsqu'Il apparaîtra.

Pour nous, notre joie sera d'être avec Lui-même, « toujours avec le Seigneur » [1 Thess. 4, 17]. La prophétie éclaire le chrétien et le sépare du monde, par le témoignage du jugement et de la gloire du royaume à venir. Le témoignage de l'Esprit à l'Assemblée fait la même chose par l'attrait de Christ Lui-même, étoile brillante du matin — notre part, tandis que le monde est encore enseveli dans le sommeil.

L'étoile brillante du matin, c'est Christ Lui-même, quand (avant le jour qui sera produit par Son apparition) Il est prêt à recevoir l'Assemblée pour qu'elle puisse entrer dans Sa propre joie à Lui. Ainsi il est dit : « Je suis... l'étoile brillante du matin » (Apoc. 22, 16). C'est ce qu'Il est pour l'Assemblée, comme Il est « la racine et la postérité de David » pour Israël. Par conséquent, aussitôt qu'Il dit « l'étoile du matin », l'Esprit qui demeure dans l'Assemblée et lui inspire ses pensées, et l'Épouse, l'Assemblée elle-même qui attend son Seigneur, disent : « Viens ! » [Apoc. 22, 17]. Ainsi, au chapitre 2 de l'Apocalypse, verset 28, le Seigneur promet aux fidèles à Thyatire, qu'Il leur donnera l'étoile du matin, c'est-à-dire la joie avec Lui-même, dans le ciel. Le royaume et la puissance leur avaient été déjà promis, selon les droits de Christ (v. 26-27) ; mais la part propre de l'Assemblée, c'est le Christ Lui-même. Outre les déclarations des prophètes quant au royaume, c'est ainsi que l'Assemblée L'attend.

L'apôtre continue à avertir les fidèles, en leur disant que les prophéties de l'Écriture n'étaient pas comme les expressions de la volonté humaine, et ne devaient pas être interprétées comme si chacune eût sa solution à part — ou que chaque prophétie se suffit à elle-même pour donner l'explication de son sens complet. Elles étaient des parties d'un tout complet, ayant un seul et même but, le royaume de Dieu ; et chaque événement était un acheminement préliminaire vers ce but et un chaînon dans cet enchaînement du gouvernement de Dieu qui y conduisait. Les prophéties particulières étaient impossibles à expliquer, si l'on ne saisissait pas le but de l'ensemble — le but révélé des conseils de Dieu dans la gloire de Son Christ ; car les saints hommes, poussés par le Saint Esprit, avaient proféré ces oracles, un seul et même Esprit dirigeant et coordonnant le tout pour le développement des voies de Dieu aux yeux de la foi, voies qui se termineraient par l'établissement de ce royaume, dont la gloire avait paru lors de la transfiguration.

En somme, dans ce chapitre, nous avons ces trois choses :

1° La puissance divine pour tout ce qui tient à la vie et à la piété [v. 3], une déclaration infiniment précieuse, le gage de notre vraie liberté. La puissance divine agit en nous, elle nous donne tout ce qui est nécessaire pour nous rendre capables de marcher dans la vie chrétienne.

2° Le gouvernement de Dieu en rapport avec la fidélité du croyant, afin qu'une entrée large et abondante nous soit accordée dans le royaume éternel [v. 11], et que nous ne bronchions pas [v. 10]. Le grand résultat de ce gouvernement sera manifesté dans l'établissement du royaume, dont les trois apôtres avaient vu la gloire sur la sainte montagne.

3° Il y avait pour le chrétien quelque chose de meilleur que le royaume, quelque chose à quoi l'apôtre fait allusion seulement, car ce n'était pas là le sujet spécial des communications qui lui avaient été faites par le Saint Esprit, comme il en était pour l'apôtre Paul, qui nous montre Christ prenant l'Assemblée à Lui-même, point qui n'entre ni

dans les promesses, ni dans les prophéties, mais qui fait la joie et l'espérance précieuses et inestimables du chrétien enseigné de Dieu.

Chapitre 2. — Le premier chapitre nous a ainsi montré le divin aspect de la position chrétienne donnée à l'apôtre pour l'enseignement, dans les derniers temps, des fidèles de la circoncision. Les deux chapitres suivants placent devant nous, par contre, les deux formes du mal qui caractériseront les derniers jours — l'enseignement faux et corrompu d'hommes méchants, et l'incrédulité qui, se fondant sur la stabilité de la création visible, nie le retour du Seigneur. Les premiers renient réellement le Maître qui les a achetés. Il ne s'agit pas, ici, du titre de Seigneur, ni de rédemption. C'est une comparaison avec un maître qui a acheté des esclaves au marché, et ceux-ci le renient et refusent de lui obéir. Ainsi, parmi les Juifs convertis, il y aurait, dit l'apôtre, de faux docteurs qui renieraient l'autorité de Christ — Ses droits sur eux. Ils en entraîneraient plusieurs; et, comme ils portaient le nom de chrétiens, ils discréditeraient la voie de la vérité, tandis que, de fait, par leur cupidité et leurs paroles hypocrites, ils feraient trafic des chrétiens pour leur propre profit, ils les tiendraient pour de simples instruments dont ils profiteraient. Mais la ressource de la foi est toujours en Dieu. Le jugement les atteindrait. Les exemples des anges déchus, de Noé et du déluge, de Lot et de Sodome, prouvent que le Seigneur sait délivrer les justes de leurs épreuves, et réserver les injustes pour le jour du jugement.

Ce qui caractériserait cette classe de méchants, ce serait la licence sans frein de leur conduite. Ils s'abandonneraient à leurs convoitises charnelles et mépriseraient toute autorité, comme les anges n'oseraient pas le faire. Cependant, ils se donneraient pour chrétiens et s'associeraient aux chrétiens dans leurs agapes, trompant leurs propres cœurs, s'adonnant sans cesse au mal, promettant aux autres la liberté, mais étant eux-mêmes les esclaves de la corruption.

Or, être ainsi enlacés de nouveau dans le mal, après y avoir échappé par la connaissance du Seigneur et Sauveur, était pire que de n'avoir jamais connu la voie de la vérité. Mais il leur est arrivé ce que dit le proverbe véritable : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi lui-même, et la truie lavée, à se vautrer au borbier. C'étaient donc des apostats; mais ici l'Esprit de Dieu ne signale pas autant l'apostasie que le mal, parce qu'il s'agit toujours du gouvernement de Dieu. Dans l'épître de Jude, le point capital, c'est l'apostasie. Pierre nous dit que les anges ont péché [2, 4]; Jude, qu'ils n'ont pas gardé leur premier état [v. 6]. Mais Dieu jugera le méchant.

Chapitre 3. — Dans le dernier chapitre, ainsi que nous l'avons dit, nous trouvons le matérialisme : la confiance dans la stabilité de ce qui se voit, en contraste avec la confiance dans la Parole de Dieu qui nous enseigne à attendre la venue de Jésus, le retour du Seigneur. L'apôtre parle de gens qui jugent par les sens. Il n'y a, disent-ils, aucune apparence de changement. Ce n'est pas le cas; aux yeux des hommes, il est bien vrai qu'il n'y en a pas. Mais ces incrédules ignorent volontairement que le monde a été jugé déjà une fois; que les eaux desquelles, par la puissante parole de Dieu, la terre était sortie, l'ont pour un moment engloutie de nouveau, et que tout a péri, sauf ceux que Dieu gardait dans l'arche. Et les cieux et la terre actuels sont réservés, par la même Parole, pour le jour du jugement et de la perdition des impies. Ce n'est pas que le Seigneur soit tardif quant à la promesse de Son retour, mais Il exerce encore la grâce, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance. Et, pour Lui, mille ans sont comme un jour, et un jour comme mille ans. Or, le jour du Seigneur viendra; dans ce jour tout passera; les éléments seront dissous par l'ardeur du feu, et tout ce qui est sur la terre sera consumé. Solennelle considération pour les enfants de Dieu, qui doit les garder dans un détachement complet du mal et de tout ce qui se voit, les portant à attendre et à hâter le jour dans lequel les cieux seront dissous et les éléments fondus par l'ardeur du feu. Toutes les choses sur lesquelles se fondent les espérances de la chair, disparaîtront pour toujours.

Toutefois, il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habitera. Il n'est pas dit ici, que la justice « régnera », c'est là le règne millénaire du

Seigneur ; il est question, ici, de l'état éternel dans lequel prendra fin le gouvernement qui a tout mis en ordre, et la bénédiction découlera de Dieu sans obstacle, le royaume ayant été remis à Dieu le Père [1 Cor. 15, 24].

L'apôtre, suivant ces voies de Dieu en gouvernement, les poursuit jusqu'à l'état éternel, dans lequel la promesse sera finalement accomplie. Le millénium lui-même est le rétablissement dont les prophètes avaient parlé ; moralement, les cieux et la terre seront changés par la captivité de Satan et par le règne de Christ (voyez És. 65, 17-18), Jérusalem étant devenue une joie ; les cieux seront parfaitement nettoyés par la puissance de Dieu pour n'être plus souillés par Satan, les saints aussi seront placés en haut dans leur état éternel, la terre sera délivrée, mais pas encore libre définitivement. Mais matériellement la dissolution des éléments était nécessaire pour le renouvellement de toutes choses.

On remarquera que l'Esprit ne parle pas, ici, de la venue de Christ, sauf pour dire qu'on s'en moquerait dans les derniers temps. Il parle du jour de Dieu, en contraste avec la confiance des incrédules dans la stabilité des choses matérielles de la création, qui dépendent, ainsi que l'apôtre le montre, de la Parole de Dieu. Or, dans ce jour-là, toutes les choses sur lesquelles comptaient et compteront les incrédules, seront dissoutes et s'en iront. Cela n'aura pas lieu au commencement du jour, mais à sa fin ; et, ici, nous sommes libres d'estimer, selon la parole de l'apôtre, ce jour à mille ans, ou à telle période de temps que le Seigneur déterminera.

Une dissolution si solennelle de tout ce sur quoi la chair s'appuie, devrait nous faire marcher de manière à être trouvés du Seigneur, quand Il viendra pour introduire ce jour, en paix, et irréprochables ; estimant que le retard apparent n'est que la grâce du Seigneur qui s'exerce pour le salut des âmes. Nous pouvons bien attendre, si Dieu emploie ce temps pour délivrer des âmes du jugement, en les amenant à Sa connaissance et en les sauvant d'un salut éternel. Pierre ajoute que c'était là ce que Paul avait enseigné au sujet de ces choses, en leur écrivant (aux croyants hébreux), ainsi qu'il l'avait fait aussi dans ses autres épîtres (v. 15-16).

Il est intéressant de voir que Pierre, repris ouvertement devant tous par Paul [Gal. 2, 14], introduit ici Paul avec une parfaite affection. Il fait voir qu'il y avait, dans les épîtres de Paul, une doctrine élevée, que les mal affermis et ceux qui n'étaient pas enseignés de Dieu, tordaient. Car, en effet, Pierre ne suit pas Paul sur le terrain sur lequel celui-ci était entré. Cela n'empêche pas Pierre de désigner les écrits de Paul comme faisant partie des Écritures : « comme aussi les *autres* écritures », dit-il. C'est ici un témoignage important qui, en outre, donne le même caractère aux écrits de celui qui peut conférer ce titre aux écrits d'un autre.

Que les chrétiens donc soient vigilants et ne se laissent pas séduire par les erreurs des méchants ; mais qu'ils s'efforcent de croître dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. À Lui soit la gloire, dès maintenant et à jamais. Amen !